

## CONSEIL SYNDICAL du 21 mai 2010 – Compte rendu

par Jacques Rivet

---

### **Dernière présence de Roger Thériault au Conseil syndical en tant qu'observateur**

#### **La nomination de doyens soulève la question de la transparence de la procédure de consultation**

Le président du SPUL, Yves Lacouture, a rendu un vibrant hommage à Roger Thériault en fin de séance du Conseil syndical du 21 mai dernier pour « sa constante implication, sa grande disponibilité et son sens aigu de l'écoute » durant plusieurs années, dont deux à la présidence (2004-2006). Roger Thériault termine sa carrière de militant syndical en tant que président du Comité d'information sur la convention collective et des griefs. Comme à l'accoutumée, il était présent en tant qu'observateur à cette séance où les membres lui ont voté une résolution de remerciement à l'unanimité « pour l'ensemble de son œuvre », de spécifier Yves Lacouture.

Thérèse Hamel (Département des fondements et pratiques en éducation) a décrit la démarche labyrinthique qu'elle a dû entreprendre pour connaître les résultats officiels de la consultation menée lors de la nomination récente du doyen de la Faculté des sciences de l'éducation. Et elle s'en est étonnée vivement devant le Conseil syndical. De fait, les personnes impliquées dans cette procédure ayant été consultées par courriel, elle a témoigné de sa surprise de voir que ces résultats n'ont pas été rendus accessibles par la même voie et elle l'a signalé aux autorités, responsables du scrutin. Seul candidat en lice, elle a ajouté que le doyen sortant, Marcel Monette a été reconduit dans ses fonctions à la suite d'une consultation qui a mis en lumière un résultat de 19 « pour » et de 21 « contre » parmi les professeures et professeurs.

John G. Kingma (Département de médecine) a aussi apporté son témoignage sur la question à titre de professeur en révélant que, lui et quelques autres collègues, ont déposé une plainte auprès de l'Ombudsman de l'université en raison de la consultation « plus ou moins expéditive et quasi confidentielle » qui a eu lieu pour la nomination du doyen de leur faculté. Il s'est réjoui de voir que l'Ombudsman l'a jugée recevable et devra l'étudier en plus de « la mentionner dans son rapport annuel. »

Françoise Lucbert (Département d'histoire) a souligné l'étonnement de certains de ses collègues qui doivent gérer les dossiers de leurs étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat depuis l'entrée en fonction du système de gestion des études Banner alors que, jadis, c'est un personnel administratif qui accomplissait cette tâche. Le président, Yves Lacouture, a alors affirmé sa certitude que les responsables concernés sont « très bien informés des différents problèmes que pose ce nouveau système » et, persistant plus à fond dans sa conviction, il a constaté « qu'ils n'avaient pas de solution en vue pour l'instant. »

Par ailleurs, Yves Lacouture a lancé un appel à la vigilance des professeures et professeurs à l'égard des comités d'éthique leur demandant d'informer le SPUL des faits concrets qui sous-tendent leur fonctionnement. « Les informations, quelquefois étonnantes, que nous avons reçues à ce jour suggèrent un certain dysfonctionnement de ces comités et nous avons besoin de données spécifiques pour l'étayer », a-t-il précisé.

## Élections et autres considérations

---

Les collègues suivants ont vu leur mandat renouvelé ou confié pour la première fois :

- **Sylvie Tétreault**, vice-présidente du SPUL
- **Marcel R. Boulay**, trésorier du SPUL
- **Louise Brisson**, membre du Comité paritaire des griefs et présidente du Comité d'information sur la convention collective et des griefs
- **Yvan Comeau**, membre du Comité d'information sur la convention collective et des griefs
- **Marc J. Richard**, membre du Comité de retraite du RRPPUL
- **Monique Carrière**, présidente du Comité d'aide financière

## Mandat de Marc J. Richard

---

Marc J. Richard a pris la parole au moment de sa mise en candidature comme membre du Comité de la retraite du RRPPUL pour faire part à l'assemblée de ses deux principales priorités durant ce mandat. Il a indiqué que sa priorité no 1 serait évidemment la situation financière du régime de retraite « à la lumière de l'évolution des marchés. » Sa priorité no 2, ce sont les hypothèses retenues sur cette évolution au moment de l'évaluation actuarielle du régime au 31 décembre prochain. « Deux points majeurs devront alors être considérés, a-t-il expliqué, les tables de mortalité (on vit plus vieux, mais ça coûte plus cher) et le rendement moyen projeté des placements en moins ou en sus du 6,1 % anticipé pour cette année. »

Le trésorier Marcel R. Boulay a rappelé que le Fonds de réserve du SPUL s'est bonifié de plus d'un million de dollars au cours de la dernière année et qu'il constitue maintenant 6,1 % de la masse salariale.

Benny Rigaux-Bricmont (Département de marketing) intervint comme toujours en fin de séance et créa la surprise en s'autorisant du dernier point de l'ordre du jour « Divers » pour suggérer que le Comité exécutif envisage la possibilité d'aménager un local pour accueillir les retraitées et retraités qui pourraient ainsi garder contact avec leurs collègues encore en exercice. Et, sans coup férir, il revint à sa bonne habitude en proposant la levée de l'assemblée.